

11^e Avenant à la Convention
entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg

et

l'association sans but lucratif
« Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain »

Entre les soussignés :

l'État du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par sa ministre de la Culture, désignée ci-après par l' « Etat », d'une partie,

et

l'association sans but lucratif « Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain », représentée par sa Présidente, désignée ci-après « l'association », d'autre part.

Article 13.- Disposition transitoire

Pour l'exercice 2022, une aide supplémentaire d'un montant de 6.200 € est accordée à l'association pour l'encadrement d'ateliers culturels du projet *Sense the Sound* dans le cadre de l'appel à projets « Accès à la culture – Kultur am Prisong » via l'article 33.013.

Ce montant sera liquidé en entier dès la signature de l'avenant.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, le

20 JUIN 2022

Pour l'association

Delphine Munro

Présidente

Pour l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg

Sam Tanson

Ministre de la Culture

